

## QUEURS

antais naturels, à 38, 40, 45, 50, 55 et  
on des clients.  
et 24, fût compris.  
une, Malaga, Madère, Xérés,  
et ouvert à prix réduits.

Vins, à Bulle.



**Wines Hirt**  
excellentes

Garantie pour  
chaque paire.  
Demandez  
catalogue gratuit!

reemboursement:

messieurs, No. 39-48	Frs. 8.50
messieurs, No. 39-48	Frs. 9.-
ouvriers, No. 39-48	Frs. 7.80
es, forme No. 36-42	Frs. 7.-
No. 36-43	Frs. 6.30
No. 26-29	Frs. 4.20
No. 30-35	Frs. 5.20
No. 26-29	Frs. 5.-
No. 30-35	Frs. 6.-
No. 26-29	Frs. 4.50
No. 36-39	Frs. 6.80

**W. Hirt**  
Bulle, Suisse.



**A**

2.- & 1.-

## SOUMISSION

Société de laiterie de La Tour  
soumission la fourniture et la con-  
struction d'un plancher, — env. 140 m<sup>2</sup> — pour  
l'usage de la porcherie.  
Pour renseignements, s'adresser à M. D.  
Meyer, laitier, et déposer les soumis-  
sions chez M. A. Yerly, président jusqu'au  
20 août à 8 h. du soir.  
Bulle, le 16 août 1910.

Le Comité.

## A louer

Appartement de deux ou trois cham-  
bres, cuisine et dépendances, eau et lumière  
électrique.  
S'adresser à Haagenstein et Vogler, Bulle,  
N° 1273 B.

## Savon Bor Milk

Le seul remède infail-  
lible pour toutes les  
impuretés du teint.  
5 cent. pièce à la pharmacie P. G.  
Coiff. P. Gremund et Coiff. Vve A.  
Bulle.

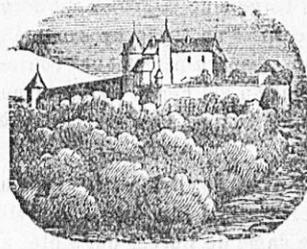


La lessive  
la plus  
moderne

**PERPLEX**  
nettoie, blanchit et  
désinfecte tout à la fois.  
Savonnerie Kreuzlingen  
CHARLES SCHULER & C<sup>ie</sup>



## LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois » 2.50  
Etranger. 1 an » 9.-  
» . . . 6 mois » 5.-  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>37</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup> — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>07</sup> 12<sup>10</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>40</sup>

## ANNONCES

District de la Gruyère: une  
seule insertion, 15 c.; annon-  
ces répétées, 10 c. Canton  
et Suisse, 15 c. Etranger,  
20 c. la ligne ou son espace.  
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent.  
Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de pu-  
blicité Haagenstein et Vo-  
gler, 84, rue de Bouleyres  
(Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

BULLE, le 23 août 1910.

Lettre  
au Monsieur qui a défendu  
de sonner les cloches le 1<sup>er</sup> août.

Monsieur,

En passant l'autre soir dans l'admi-  
rable petit village que vous habitez et  
où s'exerce votre ministère, je me suis  
arrêté un instant devant un spectacle  
inoubliable.

Dans la brume du crépuscule, les  
maisons semblaient se recueillir pour  
une nuit de calme et de repos. Des  
cheminées montaient lentement vers le  
ciel de longs serpents de fumée  
bleuâtre et, près des fontaines les  
bœufs paisibles tendaient leurs na-  
seaux fumants. Tous les détails de ce  
paysage de rêve se profilaient sur la  
colline violette du Gibloux, qui lui-  
même dessinait au loin sa croupe ar-  
rondie sur le fond du ciel rose. Et la  
mélodie de l'angelus se mit à résonner  
doucement.

Spontanément un cri d'admiration  
sortit de ma bouche et, dans une mi-  
nute de recueillement, je sentis mon  
âme s'élever bien au-dessus des mille  
préoccupations mesquines qui encom-  
brent le chemin de la vie.

Aujourd'hui, c'est avec un sentiment  
de profonde tristesse que réapparaît  
dans mon imagination le merveilleux  
tableau dont je conserverai longtemps  
le souvenir.

Tandis que d'un bout à l'autre de  
la Suisse, dans la plaine où blondit la  
moisson comme sur les pentes alpes-  
tres, au sein des cités et dans les ha-  
meaux, partout en un mot les cloches  
s'ébranlent pour célébrer la patrie,  
vous avez, vous, Monsieur, défendu de  
sonner. En ce jour où les cœurs vi-  
brent dans les poitrines et l'airain  
dans les clochers, immense et solen-  
nelle harmonie, vous avez refusé de  
mêler votre voix; vous avez imposé  
le silence aux cloches de votre village.  
Et dans ce village charmant, fait pour  
les idylles, dans ce décor d'où l'on  
croit entendre monter sans cesse une  
prière patriotique, ce fut ce soir-là  
comme une lugubre protestation con-  
tre le sentiment qui a fait la grandeur  
de notre petite Suisse.

Peut-être, Monsieur, vous êtes-vous  
laissé prendre aux principes d'inter-  
nationalisme, d'antimilitarisme, aux

théories chères à Hervé. Peut être  
niez-vous toute idée de patrie et notre  
drapeau a-t-il le don de vous agacer.  
Mais ne représentez-vous pas cepen-  
dant l'essence même de l'autorité,  
voire même de l'autoritarisme? Votre  
conduite apparaît donc illogique et in-  
compréhensible à tous égards. J'aime  
à croire, malgré tout, que vous n'avez  
pas honte de votre nationalité, que vous  
êtes fier de votre titre de citoyen  
suisse et libre.

Où serait-ce plutôt le culte de la li-  
berté qui vous effarouche?

Plus on réfléchit, moins on com-  
prend la défense intempestive que  
vous avez faite. Evidemment, vous  
n'aurez pas réfléchi. Car, même si,  
comme il faut l'admettre, aucune  
émotion, aucun sentiment d'entou-  
siasme n'est capable d'ébranler votre  
cœur endurci, il reste une question de  
convenance.

En effet, que vont penser vos voi-  
sins? Votre clocher est peut-être le  
seul en Suisse qui ait boudé la patrie.  
Ce silence est discordant au suprême  
degré. Qu'ont dû éprouver vos braves  
villageois en entendant de toutes les  
églises aux environs s'élever des hym-  
nes émus vers le ciel étoilé du 1<sup>er</sup> août?

Aussi, je voudrais vous demander  
humblement de songer à votre situa-  
tion, aux fonctions que vous remplis-  
sez. Votre rôle — ce n'est pas à moi  
de vous le rappeler — n'est-il pas de  
répandre l'idéal, de cultiver les senti-  
ments les plus nobles qui consistent à  
nous faire aimer Dieu et la patrie?

Vous avez interdit la sonnerie pour  
le motif que le 1<sup>er</sup> août est une fête  
fédérale, que *cela vient de Berne*. Per-  
mettez-moi de vous assurer que vous  
êtes demeuré dans une mentalité quel-  
que peu désuète. Autrefois, il est vrai,  
il était de bon ton, dans certain mi-  
lieu, de condamner tout ce qui est fé-  
déral. Les lois les plus humanitaires et  
les plus utiles étaient combattues sys-  
tématiquement parce que « cela ve-  
nait de Berne », telles la révision, la  
loi sur les poursuites, et tant d'autres.  
Aujourd'hui il y a du progrès et les  
catholiques intelligents tiennent à af-  
firmer leur patriotisme à chaque oc-  
casion.

Vous ne voudrez pas, cher Mon-  
sieur, former une exception regrettable  
et je suis persuadé que l'année  
prochaine vous serez revenu à des  
sentiments plus dignes, plus nobles,

plus progressistes. Je veux croire que  
le soir du 1<sup>er</sup> août 1911 les honnêtes  
habitants de votre joli village auront  
un instant de recueillement et de saine  
émotion en écoutant leurs cloches  
chanter à toute volée à l'unisson de  
leurs compagnes et célébrer la patrie,  
la liberté et la tolérance.

C'est dans cet espoir que j'ai l'hon-  
neur de vous présenter, Monsieur,  
mes saluts patriotiques.

A. DESRIEUX.

VIII<sup>e</sup> Exposition suisse  
d'agriculture.

(Lausanne 10-19 septembre 1910.)

## L'industrie laitière.

Le nombre des inscriptions pour les  
produits à exposer dans la division de  
l'industrie laitière, et plus spécialement  
pour les fromages, est de près de 600,  
représentant plus de 700 numéros du  
catalogue. Il a dépassé de beaucoup  
les prévisions les plus optimistes; et,  
par ce fait, un certain nombre d'ins-  
crits ne pourront être admises.

Bien que la place disponible per-  
mette de loger tous ces produits, le  
crédit alloué pour les récompenses  
oblige d'en éliminer. Pour rester dans  
les limites du crédit mis à sa disposi-  
tion, le jury sera obligé d'être très  
difficile et d'éliminer des récompenses  
tous les produits qui ne seront pas de  
toute première qualité.

Les exposants ne faisant pas partie  
de collectivités sont invités à procéder  
à une inspection préalable (Vorschau),  
de manière à ne laisser parvenir à  
l'Exposition que les produits de qua-  
lité vraiment supérieure. On prévoit  
une réduction du 30 au 40 pour cent  
au moins.

Les travaux de construction et d'a-  
ménagement intérieur pour l'exposi-  
tion laitière sont à peu près terminés.  
La place prévue permettra de loger  
convenablement tous les objets et pro-  
duits inscrits.

L'installation des deux fromageries  
qui seront en exploitation pendant la  
durée de l'exposition a été confiée  
aux deux importantes maisons Fritz  
Marti, à Berne, pour une fromagerie  
à vapeur, et Ott frères, à Word, pour  
une fromagerie ordinaire. Le mon-  
tage des installations a commencé.

## Forêts. Chasse. Pêche.

L'exposition de forêts, chasse et pé-  
che s'annonce fort bien. Le pavillon  
qui l'abritera, construit en bois rusti-

que non écorcé, et couvert en veilles  
tuiles, couvrira une superficie de 1200  
mètres carrés et présentera l'aspect  
le plus pittoresque. Plus de 200 expo-  
sants sont inscrits, dont 26 pour la  
pêche. Un aquarium long de soixante  
mètres réunira la plus grande partie  
des poissons suisses appartenant au bas-  
sin du Rhône, du Rhin et du Tessin. On  
pourra y voir une pisciculture (élevage  
des poissons) en activité. La visite en  
sera aussi attrayante qu'instructive.

## NOUVELLES SUISSES

Le nouveau fusil. — Le triomphe  
des tireurs suisses au match interna-  
tional de Loosduinen (Hollande) est  
aussi celui de l'arme qu'on nous pro-  
pose comme nouveau fusil. Le départe-  
ment militaire fédéral avait confié  
cette arme à nos tireurs et la fabrique  
fédérale de munitions leur avait remis  
3000 cartouches, à la condition ex-  
presse, qui a été scrupuleusement te-  
nue, que le fusil ne fût pas montré  
aux étrangers et qu'aucune cartouche  
ne leur fût donnée. C'est le nouveau  
fusil et son excellente munition qui  
ont assuré la victoire de nos tireurs.

Les recettes des C. F. F. — Les  
chemins de fer fédéraux ont trans-  
porté en juillet 7,661,000 voyageurs  
et 1,102,000 tonnes de marchandises.  
Les recettes de transport ont été de  
17,491,000 fr. Comparé à celui de juil-  
let 1909, le nombre des voyageurs est  
en augmentation de 287,155, le nom-  
bre des tonnes de marchandises en  
augmentation de 50,140 et la recette  
des transports en augmentation de  
831,447 fr. Les recettes totales de  
l'exploitation pour le mois de juillet  
s'élèvent à 17,874,000 francs, soit  
816,474 fr. de plus que l'an dernier.  
Les dépenses sont de 9,469,000 fr.,  
soit 302,802 fr. de moins qu'en 1909.  
La recette totale du 1<sup>er</sup> janvier à fin  
juillet 1910 est de 100,666,546 fr.,  
soit 5,625,731 fr. de plus que l'an der-  
nier. Les dépenses pour la même pé-  
riode se sont élevées à 62,926,563 fr.,  
soit 1,036,156 fr. de moins qu'en 1909.  
L'excédent de recettes pour les sept  
premiers mois est de 37,739,983 fr.,  
soit 10,661,887 fr. de plus que l'an  
dernier.

Valais. — Macabre découverte.  
— On mande d'Orsières que près du  
col Ferret, au torrent des Econduits,

des bergers de la Peulaz ont découvert le corps d'un voyageur nommé Helfmann, disparu pendant une course qu'il faisait au val Ferret italien et qui est tombé, victime d'un accident près du col.

**Vaud.** — Brûlées. — On a amené jeudi matin à l'infirmerie de Moudon une dame de Lucens qui a été affreusement brûlée par l'explosion d'une burette à pétrole.

L'après-midi du même jour, une jeune fille de Moudon, gravement brûlée par une lampe à alcool qui a fait explosion, a également dû être conduite à l'infirmerie.

## A L'ÉTRANGER

**France.** — Un héros. — Deux dragons qui se baignaient dans le Gers à Layrac se sont noyés. Le lieutenant Lemoine, voulant leur porter secours, a péri avec eux. Avant de se jeter à l'eau, cet officier avait dit : « Je sais que je vais à la mort, mais c'est mon devoir. »

— La suppression du sac dans l'armée. — Le sac des fantassins français, adopté au cours de la conquête algérienne, est supprimé depuis quelques jours. Cette réforme si importante, si ardemment réclamée depuis de nombreuses années, s'est accomplie en silence.

Le sac, à cadre rigide, reluisant aux jours de revue, mais meurtrissant le dos pendant les longues marches, comprimant les épaules par des courroies serrées à l'extrême, gênant la respiration, est remplacé par une sorte de petit bagage en toile, couleur cachou, imperméable, porté très bas sur le dos, au creux des reins et maintenu par deux courroies en cuir souple de couleur fauve prenant appui sur les épaules, à la manière des touristes.

Le nouveau sac chargé ne pèse que 3 kil. 950 ; il contient le linge de rechange, les vivres de réserve et une marmite en aluminium de trois litres, remplaçant l'ancienne gamelle individuelle.

**Italie.** — Aviateur militaire tué. — Un aéroplane monté par un officier, venant de Rome, a volé au des-

sus de Civita-Vecchia. Il est ensuite reparti pour Rome. L'aviateur a été acclamé par la foule. Un peu plus tard, la nouvelle est parvenue de Magliana et de Ponte Galera que l'aviateur avait fait une chute et s'était tué.

La victime de l'accident est le lieutenant de cavalerie Vivaldipasqua, âgé de 27 ans. Il avait obtenu son brevet de pilote à Mourmelon-le-Grand. L'appareil est brisé. Le visage de l'aviateur est méconnaissable.

— Le choléra en Italie. — L'épidémie suit son cours normal et tend naturellement à se disséminer, soit par la fuite d'un grand nombre d'habitants dans la région, soit à cause de la chaleur. On prétend que dans le centre du fléau, un tiers de la population est déjà parti.

A Trani, on a constaté 19 nouveaux cas, dont 15 ont été foudroyants. A Bari, on a relevé trois cas suspects chez des soldats de la garnison.

Le ministère de l'intérieur continue à envoyer sur les lieux des médicaments et tout ce qui est reconnu nécessaire ou demandé par les autorités sanitaires locales dans le but d'enrayer les progrès de la maladie. La Croix-Rouge a envoyé à Trani et à Bari deux groupes d'infirmiers.

Partout on prend des précautions rigoureuses : à Turin, Milan, Florence, Ancône, Gênes, Rome, des lazarets sont installés et un service de désinfection organisé dans les garcs. Malheureusement, à Naples, par une coupable négligence, on a laissé débarquer quelques personnes provenant des lieux infectés, sans les soumettre à la surveillance sanitaire.

L'examen bactériologique des déjections a fait reconnaître dans toutes les analyses une grande quantité de bacilles virgule, c'est-à-dire le vrai choléra asiatique.

On prend de grandes précautions dans les ports fluviaux du Tibre, où les tartanes sont visitées et désinfectées. Des ordres sévères ont été donnés pour surveiller les fruits, les poissons et les légumes, ainsi que pour le balayage des rues et le nettoyage des maisons. Du reste, l'état sanitaire de Rome est excellent.

Dans la province de Bari, toutes les

stations du chemin de fer Bari-Barletta sont munies de postes d'isolement avec pharmacie et linge. Une surveillance s'exerce sur les barques de pêche le long de la côte.

Les *Basler Nachrichten* ont reçu d'Arrolo une dépêche disant tenir de bonne source que six cas de choléra se sont produits à Milan.

**Allemagne.** — Terrible explosion à Munich. — Une grave explosion de benzine s'est produite vendredi à Munich dans une maison. La concierge de la maison et une lessiveuse ont été tuées ; sept autres personnes ont été blessées. Les autres locataires ont pu être sauvés par les pompiers. Les vitres des fenêtres ont volé en éclats dans tout le voisinage.

— Le krach de la *Niederdeutsche Bank*. — L'enquête sur la *Niederdeutsche Bank* dont la faillite prend les proportions d'une vraie catastrophe, a amené une quatrième et une cinquième arrestations, celles de M. Auguste Nolden directeur d'une Compagnie de moteurs et d'une fabrique d'objets en caoutchouc à Francfort et Aix-la-Chapelle, et celle de M. Hartwig qui était à la tête d'une Société de terrains à Dortmund. L'enquête officielle a établi que M. Ohm, directeur de la *Niederdeutsche Bank*, avait pour vingt millions de marks de dettes personnelles indépendamment des soixante-deux millions de marks engloutis dans la *Niederdeutsche Bank*.

**Amérique.** — Incendie monstre. — Les grands magasins « A la Ville de Londres », à Buenos-Ayres, sont totalement détruits. Les dégâts sont énormes.

## BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

La caisse fédérale a reçu jusqu'à ce jour, au profit des inondés, la somme de 623,835 francs.

— Une fillette de la Battiaz (Valais) a été trouvée étranglée dans une cour. On croit connaître le criminel.

— On annonce de Lauterbrunnen que l'on a retrouvé les corps des trois touristes disparus au Rottal (Jungfrau).

— L'autorité fédérale va prendre des mesures énergiques pour parer au danger de propagation du choléra signalé en Italie.

Pendant une minute, Edmond resta pensif.

Puis, relevant la tête, il dit d'une voix triste :

— Là, dans ce coin du cimetière, repose mon père ; ici, mon grand-père maternel : Edmond de Bussières, Jacques Mellier, la victime, le meurtrier !

La comtesse lui répondit :

— Il s'est repenti, Dieu lui a pardonné !

Elle ajouta :

— Laissons dormir les morts. Venez, mon fils, venez ; nous allons, maintenant, embrasser votre mère.

Ils rejoignirent la voiture qui les attendait devant l'auberge du village. Ils y prirent place. Edmond dit un mot au conducteur, qui lança son attelage dans la direction du Seuilon.

Le comte de Bussières avait à peine répondu aux questions de Lucile par ces mots : « Il va venir », qu'on entendit le roulement d'une voiture.

M. Dumoulin se pencha à la fenêtre.

— C'est Mme la comtesse, c'est M. le vicomte, dit-il.

Lucile bondit hors de la salle à manger

L'Association neuchâteloise des marchands de vin a décidé de majorer le prix des vins de 12 à 20 cent. par litre.

## CANTON DE FRIBOURG

**La chasse.** — Le Conseil d'Etat a fixé les dates d'ouverture et de clôture des différentes chasses comme suit :

Chasse au lièvre et au renard, du 13 septembre au 12 novembre ;

Chasse à la plume, du 13 septembre au 30 novembre, à l'exception du faisan, de la perdrix grise et des gallinacés des montagnes ;

Chasse à la perdrix grise, du 13 au 27 septembre ;

Chasse aux gallinacés des montagnes, lièvre des Alpes, marmottes et carnassiers des hautes régions, du 13 septembre au 30 octobre ;

Chasse au chamois, du 13 au 27 septembre ;

Chasse sur les lacs : la chasse aux palmipèdes, sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, est permise du 1er septembre au 31 mars (concordat du 7 août 1876). Sur les autres lacs, elle est ouverte du 13 septembre au 30 novembre.

**La grâce de Maillard.** — La presse est généralement sobre de commentaires sur la solution de « l'affaire » Maillard. Les journaux se bornent à relater les incidents de la séance du Grand Conseil, acceptant sans autre la décision de notre Autorité suprême, bien aise en somme de ne pas voir fonctionner chez nous la sinistre machine. Seul, le *Fribourgeois* n'a pas l'air satisfait de la chose et se sert de grands mots pour manifester son mécontentement du peu de cas qu'en pays de Fribourg on fait des lois. Ce mouvement de mauvaise humeur pourrait en d'autres circonstances paraître légitime, les lois de Fribourg ne dureraient qu'un jour, mais le sujet d'aujourd'hui est par trop macabre pour épiloguer. Nous ne croyons cependant pas que l'auteur du rétablissement de la peine de mort dans le canton de Fribourg le pacifique député Currat, « se soit retourné dans sa tombe à Grandvillard », comme l'assure notre confrère ; si dans « l'au-delà » où il se trouve, le brave député repasse les discours que jadis il prononça au Grand Conseil, c'est bien plutôt de la fameuse échelle à poissons qui lui tenait tant à cœur qu'il entretient son auditoire de trépassés. Mais souhaiter la guillotine dans le royaume de St-Pierre, la chose ne paraît guère admissible. Le *Fribourgeois* serait-il brouillé avec les saints ?

en criant :

— Mon fils ! mon fils ! mon fils !

Rouvenat, Jean Renaud, M. Dumoulin la suivirent.

Blanche restait immobile, appuyée contre un meuble.

— Ma chère enfant, lui dit le comte, à mon bras, vous pouvez venir au-devant de votre fiancé.

Lucile, éperdue, folle de joie, les bras ouverts, se précipitait vers la voiture qui venait de s'arrêter dans la cour.

Edmond sauta lestement à terre et tomba dans les bras de sa mère.

Ce fut une étreinte délicieuse, passionnée, un instant de joie délirante.

Rouvenat s'étant avancé, tendit sa main à la comtesse pour l'aider à descendre.

— Merci, monsieur, lui dit-elle avec un gracieux sourire ; monsieur Pierre Rouvenat, n'est-ce pas ?

— Oui, madame la comtesse, Pierre Rouvenat, le vieux serviteur du Seuilon.

Des bras de sa mère, Edmond passa dans ceux de Jean Renaud, à qui il dit :

— Vous êtes aussi mon père !

Rouvenat s'approcha.

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

229

## La Fille maudite

PAR

EMILE RICHEBOURG

Les regards étaient illuminés, les fronts radieux, les visages resplendissants.

Cependant, au bout d'un instant, Lucile parvint à vaincre son émotion.

— Monsieur le comte, demanda-t-elle d'une voix entrecoupée, où est-il ? Quand aurai-je le bonheur de le revoir ?

— Il va venir, répondit le comte.

Lucile se laissa tomber sur un siège et mit sa main sur son cœur, comme pour en arrêter les battements précipités.

Pendant que le comte de Bussières et M. Nestor Dumoulin, aussitôt descendus de la voiture qui les avait amenés de Vesoul à Frémicourt, prenaient à pied le chemin de la ferme, la comtesse de Bussières et Edmond se dirigeaient lentement vers le cimetière.

Ils y entrèrent.

La comtesse s'appuyait sur le bras d'Edmond.

Au bout d'un instant, ils s'arrêtèrent.

Edmond, montrant une pierre à la comtesse, prononça ces deux mots :

— C'est là !

La grande dame se mit à genoux, le jeune homme s'agenouilla près d'elle.

Pendant quelques minutes, silencieux, recueillis, le front courbé vers la terre, ils prièrent tous deux.

Quand ils se relevèrent, Mme de Bussières avait mouillé son mouchoir de larmes.

Pour sortir, ils marchèrent de nouveau au milieu des tombes et des croix.

Soudain, pressant doucement le bras de la comtesse, Edmond s'arrêta, en disant :

— Regardez !

Ils étaient devant un petit monticule de terre fraîchement remuée.

Sur cette terre, on avait planté provisoirement une croix de bois peinte en noir. Elle portait ce prénom et ce nom écrits au pinceau avec de la couleur blanche :

JACQUES MELLIER.

**Nécrologie.** — M. Menon, conseiller en chef, est décédé le 18 septembre 1899, à l'âge de 64 ans. Il avait été élu conseiller en chef le 18 septembre 1899, et son mandat était un an.

**Collec** — L'arrêté du 13 septembre 1899, par lequel le Conseil municipal de Bâle a classé les propriétés fédérales en zones d'inondation, a été communiqué à la Commission d'accueil aux

**Ecoles** — L'horaire des écoles a été fixé au vendredi 13 septembre 1899, à 8 heures du matin. Tous les enfants domiciliés sur la commune de Bâle en classe peuvent être admis à ceux qui ont été admis le 13 avril 1911.

**Moral** — L'horaire des écoles a été fixé au vendredi 13 septembre 1899, à 8 heures du matin. Tous les enfants domiciliés sur la commune de Bâle en classe peuvent être admis à ceux qui ont été admis le 13 avril 1911.

— Mon je dit-il, permie famille de lu Edmond pondit, en l' — Je vous donnés au treize ans, c Saint-Irvin. La comtes — Vous n convenu ; v Arvenille co sières. — Je rem la comtesse, est de vivre retraite est i appartient r dame ; je ne Je le verrai le bonheur de pour tous les à lui, madan je l'espère, p — Ma chère je ne veux Mais, sans q

association neuchâteloise des marchands  
a décidé de majorer le prix des vins  
à 20 cent. par litre.

ANTON DE FRIBOURG

la chasse. — Le Conseil d'Etat  
les dates d'ouverture et de clô-  
des différentes chasses comme

asse au lièvre et au renard, du  
ptembre au 12 novembre;

asse à la plume, du 13 septem-  
u 30 novembre, à l'exception du  
de la perdrix grise et des galli-  
des montagnes;

asse à la perdrix grise, du 13 au  
ptembre;

asse aux gallinacés des monta-  
lièvre des Alpes, marmottes et  
ssiers des hautes régions, du 13  
mbre au 30 octobre;

asse au chamois, du 13 au 27  
mbre;

asse sur les lacs : la chasse aux  
pêdes, sur les lacs de Neuchâtel  
Morat, est permise du 1er sep-  
e au 31 mars (concordat du 7  
876). Sur les autres lacs, elle  
verte du 13 septembre au 30  
bre.

grâce de Maillard. — La  
est généralement sobre de com-  
ires sur la solution de « l'af-  
maillard. Les journaux se bor-  
relater les incidents de la séance  
Grand Conseil, acceptant sans  
la décision de notre Autorité su-  
bien aise en somme de ne pas  
ctionner chez nous la sinistro-  
me. Seul, le *Fribourgeois* n'a  
ir satisfait de la chose et se sert  
nds mots pour manifester son  
entement du peu de cas qu'en  
e Fribourg on fait des lois. Ce  
ment de mauvaise humeur pour-  
d'autres circonstances paraître  
e, les lois de Fribourg ne dur-  
d'un jour, mais le sujet d'aujourd-  
est par trop macabre pour épi-  
Nous ne croyons cependant  
e l'auteur du rétablissement de  
e de mort dans le canton de  
rg le pacifique député Currat,  
it retourné dans sa tombe à  
Maillard », comme l'assure notre  
e; si dans « l'au-delà » où il  
ve, le brave député repasse les  
s que jadis il prononça au  
Conseil, c'est bien plutôt de la  
e échelle à poissons qui lui ten-  
at à cœur qu'il entretient son  
re de trépassés. Mais souhaiter  
otline dans le royaume de St-  
la chose ne paraît guère ad-  
e. Le *Fribourgeois* serait-il  
s avec les saints ?

Mon jeune maître, à qui je dois la vie,  
dit-il, permet-il au vieux domestique de sa  
famille de lui baiser la main ?

Edmond l'entoura de ses bras et lui ré-  
pondit, en l'embrassant :

— Je vous rends les baisers que vous avez  
donnés au petit Edmond, il y a plus de  
treize ans, dans la chambre d'auberge de  
Saint-Irvin.

La comtesse disait à Lucile :

— Vous ne quitterez plus votre fils, c'est  
convenu; vous aurez votre appartement à  
Arfeuille comme à Paris, à l'hôtel de Bus-  
sières.

— Je remercie de tout mon cœur madame  
la comtesse, répondit Lucile; mon intention  
est de vivre dans une retraite absolue; cette  
retraite est ici, au Seuillon. Mon fils vous  
appartient maintenant plus qu'à moi, ma-  
dame; je ne le retiendrai pas, il vous suivra.  
Je le verrai partir sans faiblesse. Pour le  
bonheur de mon enfant, j'ai du courage  
pour tous les sacrifices. Mais le Seuillon est  
à lui, madame, il y reviendra quelquefois,  
je l'espère, pour embrasser sa mère.

— Ma chère Lucile, répliqua la comtesse,  
je ne veux point contrarier votre volonté.  
Mais, sans quitter complètement cette belle

vallée où j'aimerais aussi passer quelques  
jours, vous pourrez venir voir notre Edmond  
et sa jeune femme à Arfeuille. Nous som-  
mes deux mères qui avons souffert, nous  
nous comprendrons, nous nous aimerons, et  
ensemble nous parlerons du passé.

Sur ces mots, la comtesse ouvrit ses bras  
et elles s'embrassèrent avec effusion.

Pendant ce temps, Edmond, quittant Rou-  
venat, s'était avancé à la rencontre de Blan-  
che.

La jeune fille, émue et rougissante, bais-  
sait timidement les yeux.

— Edmond, dit le comte, votre fiancée est  
au bras de votre grand-père; devant moi,  
mon fils, vous pouvez lui donner le premier  
baiser.

Blanche tendit son front candide sur le-  
quel Edmond, non moins ému qu'elle, posa  
ses lèvres.

Et tout bas il murmura :

— Vous êtes et serez toujours ma douce  
fée de l'espérance !

La voix de Jean Renaud dit derrière lui :

— La bonne étoile est au ciel.

— Oh ! l'adorable enfant ! disait la com-  
tesse à l'oreille de Lucile; comme nous  
allons la chérir !

**Nécrologie.** — M. l'avocat Al-  
fred Chassot, député, est décédé di-  
manche dernier à Estavayer, à l'âge  
de 64 ans. Le défunt entra au Grand  
Conseil en 1881; en 1892, il succéda  
à M. Menoud au Conseil d'Etat, où il  
ne resta que deux ans. Il fut aussi  
conseiller communal de Fribourg du-  
rant douze années. Comme député, il  
prérida le Grand Conseil en 1885,  
1890, 1899, 1904 et 1908. M. Chas-  
sot était une personnalité marquante  
du parti conservateur fribourgeois.

GRUYÈRE

**Collecte.** — En conformité de  
l'arrêté du Conseil d'Etat du 30 juillet  
dernier, l'autorité communale de la  
Ville de Bulle informe le public qu'il  
sera fait prochainement une collecte à  
domicile pour venir en aide aux Con-  
fédérés éprouvés par les dernières  
inondations.

Prière est donc faite de réserver bon  
accueil aux quêteuses.

(Communiqué)

**Ecoles primaires** — La ren-  
trée des écoles primaires de Bulle est  
fixée au vendredi 2 septembre, à 8  
heures du matin.

Tous les enfants nés en 1903 et do-  
miliés sur le territoire de la Com-  
mune de Bulle doivent entrer ce jour-  
là en classe.

Peuvent aussi se présenter tous  
ceux qui auront 7 ans révolus le 30  
avril 1911. *La Commission scolaire.*

**Horaires de chemin de fer.**  
L'horaire d'hiver des chemins de  
fer est sorti de presse. Pour la Gruyère,  
il n'y a pas grand changement. Cepen-  
dant, les trains du B.-R. partant de  
Bulle à 5 h. 37 et 8 h. 35 sont sup-  
primés et remplacés par un nouveau  
train partant à 7 h. 12.

Le train de 8 h. 35 dont la mise en  
marche était due à l'initiative et aux  
présentes démarches du Conseil com-  
munal de Bulle, était certainement  
très apprécié du public; mais d'autre  
part celui de 5 h. 37 n'offrait pas grand  
intérêt en hiver et le maintien des  
deux paraissait trop onéreux au B.-R.  
qui a proposé de les fusionner en celui  
de 7 h. 12. Le Conseil communal, ad-  
mettant les considérations financières  
très sérieuses exposées par le B.-R.,  
s'est rangé à cette simplification, pour  
l'hiver seulement, de même d'ailleurs  
que le Conseil d'Etat. L'autorité bul-  
loise a par contre formellement de-  
mandé que, pour l'été prochain, on  
revienne au statu quo. C'est admis en  
principe.

— Mon jeune maître, à qui je dois la vie,  
dit-il, permet-il au vieux domestique de sa  
famille de lui baiser la main ?

Edmond l'entoura de ses bras et lui ré-  
pondit, en l'embrassant :

— Je vous rends les baisers que vous avez  
donnés au petit Edmond, il y a plus de  
treize ans, dans la chambre d'auberge de  
Saint-Irvin.

La comtesse disait à Lucile :

— Vous ne quitterez plus votre fils, c'est  
convenu; vous aurez votre appartement à  
Arfeuille comme à Paris, à l'hôtel de Bus-  
sières.

— Je remercie de tout mon cœur madame  
la comtesse, répondit Lucile; mon intention  
est de vivre dans une retraite absolue; cette  
retraite est ici, au Seuillon. Mon fils vous  
appartient maintenant plus qu'à moi, ma-  
dame; je ne le retiendrai pas, il vous suivra.  
Je le verrai partir sans faiblesse. Pour le  
bonheur de mon enfant, j'ai du courage  
pour tous les sacrifices. Mais le Seuillon est  
à lui, madame, il y reviendra quelquefois,  
je l'espère, pour embrasser sa mère.

— Ma chère Lucile, répliqua la comtesse,  
je ne veux point contrarier votre volonté.  
Mais, sans quitter complètement cette belle

Le *Fribourgeois*, qui a l'habitude de  
parler de tout sans en connaître le pre-  
mier mot, critique l'attitude du Conseil  
communal de Bulle en la circonstance.  
La question financière n'existe pas pour  
ce journal et quelques-uns des siens.  
On l'a suffisamment constaté aux C.  
F. G. et on le constatera encore ces  
jours prochains à l'occasion des comp-  
tes annuels de cette Compagnie.

**Au Moléson.** — Les nombreux  
touristes qui se trouvaient au sommet  
du Moléson, dimanche matin, ont eu  
la récompense de leurs peines. Rare-  
ment le ciel ne fut si clair, ni l'horizon  
si pur. Il serait bien puéril de faire  
ici la description du panorama magni-  
fique qu'il fut donné à chacun de voir,  
ou de relater les impressions ressen-  
ties; les mots ne disent qu'imparfai-  
tement ces choses; il faut les vivre.

**Tir de La Tour-de-Trême.**  
— La Société de Tir de La Tour a  
fixé son tir annuel sur samedi 27 et  
dimanche 28 août. Le plan prévoit  
une cible *Bonheur*, avec premier prix  
de 50 fr.; *Sauthaux*, cible à points,  
aux deux meilleures passes de 3 coups  
additionnés; des cibles: *Militaire*,  
*Vitesse* et *tournantes*, établies sur la  
base ordinaire de ces cibles. Un con-  
cours de groupes est également prévu.  
Tous les prix sont en espèces.

**Concert.** — Les principaux in-  
terprètes de « Chalamala » ainsi que  
quelques membres de l'orchestre se  
proposent de donner dimanche soir,  
dans la grande salle de l'Hôtel Mo-  
derne un concert d'adieux. Le pro-  
gramme brillamment composé promet  
un vrai régal et ne manquera pas d'at-  
tirer un nombreux auditoire. Signalons  
les noms de MM. Denizot dont cha-  
cun a admiré la superbe voix de té-  
nor; Daniel qui a incarné d'une façon  
vraiment supérieure le rôle de Chala-  
mala; Keiper, un violoncelliste dis-  
tingué; Fricker, professeur de piano  
au conservatoire de Genève. Voilà de  
quoi assurer aux auditeurs quelques  
instants d'émotion et de véritable  
jouissance artistique.

**Accident.** — Jeudi, en rentrant  
de Bulle à Charmey en voiture, trois  
personnes ont été victimes d'un acci-  
dent, près du pont du Javroz. Le con-  
ducteur du char, M. François Niquille,  
un octogénaire, ayant laissé tomber  
les rênes, le cheval s'emporta et des-  
cendit à une vitesse folle vers le pont.  
Au contour que forme la route en cet  
endroit, les trois occupants de la voi-  
ture furent projetés sur le sol.  
Tous trois furent relevés avec de

multiples contusions. C'est une femme  
de Broc, Mme Delphine Barras, qui  
est le plus grièvement atteinte. Elle  
aurait une lésion au crâne et son état  
ne serait pas sans inspirer des inquié-  
tudes.

M. François Niquille et le troisième  
voyageur, M. Bonaventure Villermaulaz,  
s'en tirent avec des contusions.

**Pronostics des foires d'au-  
tomne.** — La récolte des regains  
qui se fait abondante et dans d'excel-  
lentes conditions atténuera dans une  
bonne mesure le déchet éprouvé sur  
les foins. Somme toute, à ce point de  
vue, l'année sera moins mauvaise qu'on  
l'a crû d'abord et la situation de nos  
campagnards est bonne si nous la com-  
parons à celle d'agriculteurs dont les  
prairies et les champs ont été ravagés  
par l'inondation, les vignes anéanties  
par le terrible mildiou. Sans doute,  
nous avons bien quelques déboires à  
supporter : la maladie des pommes de  
terre, la rareté de certains fruits la  
pénurie d'herbe à la montagne, etc.;  
mais nous ne devons pas nous plaindre.

Certains indices font prévoir que nos  
foires d'automne seront bonnes. Le  
bétail qui, malgré les intempéries de  
la saison, se trouve fort bien à la mon-  
tagne, sera très recherché aux foires  
prochaines.

Il nous revient de la Haute-Gruyère  
que nos marchands indigènes comme  
aussi du canton de Vaud, font déjà de  
nombreux achats. Les prix demeurent  
élevés. La foire de la mi août à Ro-  
mont aussi a été importante quant aux  
transactions sur le bétail.

Ce sont là d'heureux pronostics à  
signaler.

**Chalamala.** — Du *Progrès* de  
Château-d'Oex :

Deux dimanches encore et *Chala-  
mala* ne sera plus qu'un souvenir pour  
beaucoup, un regret pour plusieurs  
qui ne l'auront pas vu. On a critiqué  
cette pièce. C'est naturel. Et critiquer,  
aujourd'hui, est bon ton; on a l'air,  
au moins, d'en savoir autant que qui  
que ce soit; on se pose pour un  
savant et l'on trouve toujours quelque  
badaud qui vous applaudit.

Nous avons assisté à deux repré-  
sentations de *Chalamala*. Nous ne  
voulons pas prétendre qu'il n'y ait ici  
et là quelque faiblesse. Mais à côté de  
cela que de beautés qui font tressail-  
ler quiconque connaît un peu l'histoire  
de cette belle race en somme que fu-  
rent les comtes de Gruyère. Ils étaient  
un peu viveurs connus, on l'était en ce  
temps là, mais combien braves et gé-  
néreux. Et pour ceux qu'intéresse en-  
core l'âge d'or des siècles passés, que  
ces scènes populaires sont vraies et  
vivantes ! Quel plaisir l'on ressent à  
revivre cette existence un peu insou-  
cieuse mais franche d'alors et com-  
bien, malgré qu'il en semble autrem-  
ent, ce troisième acte est dramati-  
que dans sa simplicité !

D'aucuns le voudraient plus animé,  
plus bruyant sans doute. Mais, que  
peut-on attendre de vie et de gaieté de  
la part de deux pauvres exilés, jetés  
sur les lointains rivages de la Belgi-  
que, dans un vieux castel délabré,  
rebuté de tous ? C'est la fin, la désol-  
ante fin d'une famille qui périlite.  
Le dernier rejeton paie pour tous, tel  
Louis XVI quelques siècles plus tard.

Et c'est justement ce drame triste-  
ment vrai. Ce sont ces êtres, seuls  
au monde, qui donnent à cette pièce  
sa grande et tragique éloquence; elle  
est de hier, cette grande leçon; elle  
se présentera demain. L'homme reste  
toujours le même. Et Chalamala, es-  
pérons-le, se retrouvera toujours là,  
au moment décisif, pour le plus grand  
honneur du genre humain.

Nous ne pouvons que conseiller à  
ceux qui ne l'ont pas encore vu de

profiter, s'ils le peuvent, de la der-  
nière occasion qui leur est offerte. Ils  
ne le regretteront pas s'ils savent voir  
et « comprendre ». G.-B.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Marilley, Alexandre, fils de Jules, scieur,  
de Remaufens, et d'Alina née Duding. —  
Morand, Fernand-Paul, fils de Firmin, jour-  
nalier, de Le Pâquier, et de Marie-Céline,  
née Stalder. — Pasquier, Maria-Augusta,  
fille de Louis, journalier, de Bulle et Maules,  
et d'Annette, née Grivet. — Genoud Re-  
pond, Louis-Joseph, fils de Paul, employé  
aux C. E. G., de Châtel-St-Denis, et de Cé-  
lina, née Moret. — Buchs, Ernest Alphonse,  
fils de Meinrad, agriculteur, de Bellegarde,  
et de Elisabeth, née Rauber. — Gotsch-  
mann, Mélanie, Eugénie, fille d'Antonin,  
journalier, d'Ueberstorf, et de Amélie, née  
Perrin. — Pochon, Lucie-Maria Alexan-  
drine, fille de Joseph, boulanger, de  
Dompière, et de Eugénie, née Thévenaz. —  
Levrat, Simone-Bertha, fille de Jules, mar-  
chand de bois, de Le Saugy, Esmont et  
Pont (Veveysse). — Broillet, Albert-Louis,  
fils de Jean-Baptiste, chauffeur aux C. F. F.,  
de Ponthaux. — Crotti, Jean-Charles, fils de  
Eugène, négociant, de Bulle et Isone (Tes-  
sin). — Cosandey, André Isidore, fils de  
François-Alfred, négociant, de Rossens. —  
Gremaud, Lucie-Fortunée, fille de Louis-  
Ernest, employé aux C. F. F., de Bulle et  
Echarlens, et de Annette-Léonie, née Ecof-  
fey. — Schindler, Ernest-Adolphe, fils d'Eu-  
gène-Edouard, serrurier, de Rôthenbach  
(Berne), et de Marie-Rose, née Seydoux. —  
Sudan, Berthe-Marie Hortense, fille de Lau-  
rent-Julien, aubergiste, de Broc, et de  
Jeanne-Lucile, née Piccard. — Annen, Fran-  
çois-Joseph, fils de Jules-Alfred, cocher, de  
Gessenay (Berne), et de Marie-Madeleine,  
née Pittet, de La Joux et Le Crêt.

— Décès. —

Moulet, Marie-Louise-Emma, fille de  
François-Xavier, agriculteur, d'Avry-dev-  
Pont et Lovens, 1 année. — Grenion, Georges  
Antonin, fils d'Isidore, de Neirivue, née le  
31 mars 1910.

— Mariages. —

Rétornaz, Oscar-Jules-François, commis  
postal, de Broc et Châtel-sous-Montsalvens  
et Gollay, Mathilde-Bertha, de Le Chenit,  
domiciliée à Lucens (Vaud).

Madame Judith MORA, à Bolzano (Italie),  
et ses enfants à Bulle et Bolzano ont la dou-  
leur de faire part de la perte cruelle qu'ils  
viennent de faire en la personne de

Monsieur François Mora

leur cher époux et père, décédé à Bolzano,  
le 22 août 1910, à l'âge de 74 ans.  
R. I. P.

AVIS

La mise du mobilier et divers, fixée au 25  
courant, est renvoyée au **jeudi 1<sup>er</sup> sep-  
tembre, à 9 heures**, au bout de la Pro-  
menade.

Jeune garçon

sérieux et actif trouverait place comme gar-  
çon de laboratoire, à la **Pharmacie GA-  
VIN**.

CH. DEMIERRE

MÉDECIN-DENTISTE  
absent jusqu'au 28 Août

A vendre

faute d'emploi, 2 grandes tables, 1 po-  
tager, 1 bahut et 2 banques de ma-  
gasin.  
S'adresser maison Jonneret, Grand-  
rue, 55.

A louer :

un logement de 3 chambres et cuisine chez  
Edouard Bochy, à Villarvolard.  
Entrée de suite. 1268

On demande

de suite une apprentie repasseuse,  
chez Mme Gremoud, maison Dunand,  
maréchal, Bulle. 1269

!!! La Société coopérative de consommation, Broc !!!

recommande



Café Suisse aux céréales

comme le seul remplaçant parfaitement et avec grande économie le café colonial.

Ne pas confondre avec des produits similaires déjà existants

comme Café au Malt, etc.

S'achète en paquets de 1/2 livre à 50 cent. avec l'arôme spécial du Mocca et en paquets de 1 livre à 75 cts. avec l'arôme d'un café doux.

N.-B. — Celui qui est habitué au café très fort, mais qui, pour cause de santé, doit s'abstenir du café colonial pur, mêle ce dernier avec „SANIN“ dans la proportion de 1/4 Café colonial prima et 3/4 „SANIN“. On obtient de la sorte une excellente boisson.

1243

**Persil**  
lave le linge rapidement, sans fatigue, à bon marché, et le conserve merveilleusement!  
Seuls fabricants:  
Henkel & Co., Düsseldorf.  
Connus au monde entier depuis 34 ans par leur

**Soude à blanchir Henkel**  
Dépôt général: Albert Blum, G. Bâle.

**CHOCOLAT**  
à l'AVOINE

**5** cts La Pochette

**KOHLER**

Déjeuner instantané à la portée de toutes les bourses

Grande salle de l'Hôtel Moderne, Bulle.

Bureau 8 heures

Dimanche 28 août 1910

Rideau 8 1/2 heures

**GRAND CONCERT**

donné par

Monsieur Keiper, professeur de violoncelle, à Genève; Monsieur Fricker, professeur de piano au Conservatoire de Genève; Monsieur Daniel (Chalamala); Monsieur Denizot (Baron de Beaufort).

Voir programme

PRIX DES PLACES: Premières numérotées, fr. 1.50; Secondes, fr. 1.—.

Les places numérotées peuvent être retenues dès jeudi au Magasin de musique (bureau de «Chalamala») Avenue de la Gare, Bulle.

**Hôtel-pension "Alpenrose", sur le Bruchberg**

Le lieu d'excursion le plus attrayant pour les visiteurs de la Gruyère à pied, en voiture ou en automobile est incontestablement

Le Bruchberg, 1510 m. d'altitude, à 7 km. de Bellegarde.

Vue splendide sur les Basses Alpes et les glaciers, comme sur toute la vallée du Simmenthal. Bonne cuisine, Vins de 1<sup>re</sup> qualité, service soigné. Spécialité: Truites vivantes. Se recommande, J. WITTEK, aubergiste.

Poissons. — Volaille de Bresse.

Produits du Midi et d'Italie.

**J. DONDERI**

rue de la Sionge

BULLE

Rue de la Sionge

Conservas alimentaires. Pâtes et Riz d'Italie.

Fruits secs et Biscuits.

Téléphone chez M. Baumann, voiturier.

ALCOOL

**MENTHE ET CAMOMILLES GOLLIEZ**

remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. (36 ans de succès.)

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 fr. et 2 fr.

Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ Morat.

**CHALAMALA**

Dimanche 28 Août

Représentation supplémentaire.

**On demande**

pour septembre une jeune fille sérieuse, au courant d'une bonne cuisine simple et des travaux du ménage.

S'adresser à Haasenstern et Vogler, sous H 1311 B.

**A louer**

pour le 1<sup>er</sup> septembre, 3 logements près du Tirage. S'adresser à Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle.

Il reste encore

**à vendre**

quelques objets mobiliers, vases de caves, etc. HOTEL-DE-VILLE, BULLE

**Mises de bois**

La Commune de montagne de Bruch & Unteregberg vendra en mises publiques, samedi 27 août prochain, de 1 heure à 3 heures, à l'auberge Alpenrose sur le Bruchberg, 13 sapins du Bruchberg et 64 sapins du Unteregberg.

Les conditions de vente seront indiquées avant les mises.

Weissenbach, le 16 août 1910.

1259 Par ordre: Ad. Gerber.

La maison soussignée demande pour la gérance de sa succursale, de Bulle, une

**DAME**

connaissant bien la branche épicerie. Bonnes références et caution en argent exigées. Adresser les offres par écrit en joignant certificats et références à MM. Petitpierre et Cie, à Neuchâtel.

**Chambre meublée**

à louer pour ouvrier.

S'adresser Poterie Messerli, Grand-rue, Bulle. 1242

**Agence agricole Suisse**

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

**La Fabrique de chocolat Cailler, à Broc**

engage constamment des jeunes filles.

S'y adresser.

**ETERNIT**

DES USINES ETERNIT à Maredon (Gare)

Dépôt des Jumelles à prismes Zeiss, grossissement 6, 8 et 12 fois. Essai à volonté.

Beau choix de jumelles de théâtre. Jumelles de campagne depuis fr. 10 15, 18, 20, 25, etc.

Baromètres. Thermomètres.

Lunettes et pince-nez.

L. DELABAYS, opticien

BULLE

**A VENDRE**

dans la Gruyère, joli domaine de 20 poses environ.

S'adresser par écrit à Haasenstern et Vogler, sous H 1337B.

**A louer**

une jolie chambre meublée. S'adresser à Alfred Desbiolles, horloger, Bulle.

**Perdu:**

dimanche, à Grayères ou Bulle, broche composée trois pièces or. Renvoyer contre récompense Martin, Rédaction «Journal Genève».